INSTRUCTION COMMUNE

NIVEAU DE QUALIFICATION UN

GUIDE PÉDAGOGIQUE

SECTION 14

OCOM C108.02 – PARTICIPER À UNE COMPÉTITION D'EXERCICE MILITAIRE

Durée totale : 90 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-801/PG-002, *Niveau de qualification un norme de qualification et plan*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Faire des photocopies du guide de notation et de la feuille de notation qui se trouvent aux annexes C et D et en remettre une à chaque juge.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

Aucun.

MÉTHODE

Une activité pratique a été choisie pour cette leçon parce qu'il s'agit une façon interactive de permettre aux cadets de participer à une compétition d'exercice militaire.

INTRODUCTION

RÉVISION

Réviser les exercices militaires des OCOM M108.01 à M108.11.

OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, le cadet doit avoir participé à une compétition d'exercice militaire.

IMPORTANCE

Il est primordial que les cadets soient capables d'exécuter les mouvements d'exercice militaire à un niveau de compétence acceptable, tout en développant précision, esprit de corps, coordination des mouvements et vigilance. Ces mouvements doivent être exécutés aisément et de façon synchronisée, ce qui favorise la discipline, la vigilance, la précision, la fierté, la stabilité et la cohésion, et aide à développer le travail d'équipe.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

ACTIVITÉ

Durée : 90 min

OBJECTIF

L’objectif de cette activité est de permettre aux cadets de participer à une compétition d'exercice militaire.

RESSOURCES

- Tables,
- Chaises,
- Ruban à masquer,
- Chronomètre,
- Compteurs manuels,
- Séquence d’exercice militaire,
- Stylos,
- Repères de défilé,
- Juges.

DÉROULEMENT DE L’ACTIVITÉ

Installer la salle d'exercice militaire ou le terrain de parade en y plaçant des tables et des chaises. Délimiter la zone d'exercice militaire et y inclure une zone à accès restreint assez grande pour qu'on puisse y exécuter les exercices de marche et de conversion, puis placer une table destinée aux juges au centre d'un des côtés de la salle d'exercice militaire.

INSTRUCTIONS SUR L’ACTIVITÉ

1. Répartir les cadets de première année en escouades d'au plus 10 cadets.

2. Désigner un capitaine d'équipe (capitaine de peloton de précision) étant un cadet de troisième année d’instruction au minimum pour diriger la séquence d'exercice militaire.

3. Laisser à chaque équipe le temps de s'exercer en formation d'escouade avant la compétition. Le capitaine d'équipe profitera de cette période pour revoir tous les mouvements répétés de l'OREN 108.

4. Demander au capitaine d’équipe d’exercice militaire de diriger tout au long de la séquence.

5. Sans aide et à titre d’équipe d’exercice militaire dans un environnement compétitif, la section exécutera les commandements et on notera la performance de la séquence d’exercice militaire spécifiée. Lorsqu’ils ne s’exécutent pas, les cadets observeront de façon respectueuse la performance des autres équipes d’exercice militaire de section.

6. Les juges noteront l’uniforme des cadets à un moment approprié avant ou après la compétition, à l’aide du guide de notation de l’annexe C et la feuille de notation de l'annexe D. Lorsque de nombreuses sections sont en compétition, il faut utiliser le temps le plus efficacement possible. Pendant que les sections participent tour à tour à la compétition, celles qui attendent leur tour ou celles qui ont déjà participé peuvent prendre part à d’autres activités simultanées (p. ex., pendant qu’une section attend son tour, une autre section passe à l’inspection des uniformes).

7. Les juges doivent utiliser le guide de notation de la compétition d’exercices militaire de l’annexe C.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

MESURES DE SÉCURITÉ

Aucune.



Les majuscules désignent les commandements pour chaque mouvement.

Il faut maintenir la cadence pendant l'exécution des mouvements.



Le terme escouade est le nom générique d'un groupe de cadets utilisé pour enseigner les mouvements d'exercice militaire. Ce terme peut être interchangé avec les termes division, peloton ou section, ou tout autre terme élémentaire ou régimentaire applicable.



Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La participation des cadets à la compétition d'exercice militaire servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

Aucun.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucune.

OBSERVATIONS FINALES

L'exercice militaire permet aux cadets de développer de nombreuses qualités telles que la patience et la détermination grâce à l'autodiscipline et à la pratique. L'exercice militaire exige que les cadets se déplacent ensemble, ce qui favorise la discipline, la vigilance, la précision, la fierté, la stabilité et la cohésion, et aide à développer le travail d'équipe.

COMMENTAIRES/REMARQUES POUR L'INSTRUCTEUR

Il est recommandé qu'une rétroaction soit donnée aux cadets tout au long des pratiques d'exercice militaire, des soirées d'instruction et des prises d'armes.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-002 A-PD-201-000/PT-001, Directeur - Histoire et patrimoine 3-2. (2006). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario : Ministère de la Défense nationale.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

DIRECTIVES RELATIVES À LA TENUE D'UNE COMPÉTITION D'ÉXERCICE MILITAIRE DE PREMIÈRE ANNÉE

OFFICIELS

1. Les officiels sont composés des personnes suivantes :
    1. Le juge en chef a les responsabilités suivantes :
        (a) Évaluer et noter l'équipe d'exercice militaire;
        (b) Infliger les pénalités;
        (c) Interpréter les règlements;
    2. Le(s) juge(s) d'exercice militaire ont les responsabilités d'évaluer et de noter le rendement de l'équipe pendant la séquence.

TENUE

2. La tenue de compétition est laissée à la discrétion de l'O Instr de l'escadron et doit se conformer à l'OIAC 55-04. L'uniforme C-1 est favorisé, mais les conditions météorologiques constitueront le facteur déterminant.

SÉQUENCE D'EXERCICE MILITAIRE

3. Lors de l'appel à la compétition, l'équipe (accompagnée du capitaine d'équipe) fait son entrée sur le terrain, alignée en rangs serrés; le guide doit se tenir dans la position désignée, soit face à la table des juges. Lorsque le capitaine du peloton de précision se présente pour l'inspection, il doit approcher le juge en chef, lui donner le nom de l'équipe et demander la permission de poursuivre la compétition.

4. Lorsqu'il reçoit la permission du juge en chef, le capitaine d'équipe dirigera l'équipe quant aux mouvements d'exercice militaire conformément à l'appendice 1 de la présente annexe. L'escouade doit revenir à sa position initiale une fois les mouvements terminés. Le capitaine d'équipe doit ensuite se présenter au juge en chef et demander la permission de quitter le terrain.

CHRONOMÉTRAGE

5. Un maximum de 15 minutes seront accordées à chaque équipe faisant partie de la compétition. Le chronométrage doit commencer immédiatement après que le capitaine d'équipe ait obtenu la permission de poursuivre, et doit se terminer au moment où le capitaine se présente au juge en chef à la fin de la séquence d'exercice militaire.

AUTORITÉ EN MATIÈRE D'EXERCICE MILITAIRE

6. Tous les mouvements d'exercice militaire s'exécuteront conformément à la publication A-PD-201-000/PT-000, *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*.

POINTAGE

7. Les juges noteront les participants à l'aide du guide de notation situé à l'annexe C et la feuille de notation située à l'annexe D. Un point sera soustrait pour chaque erreur ou infraction individuelle commise jusqu'à un maximum de 80 points. Un maximum de cinq points sera déduit pour un seul mouvement (p. ex., lorsque toute l'équipe exécute un mouvement de façon inadéquate, un total de cinq points sera déduit).

PÉNALITÉS

8. Des pénalités seront imposées pour certaines infractions. Des points supplémentaires ne peuvent être soustraits si l'infraction a déjà fait l'objet d'une pénalité.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

9. Le juge en chef imposera les pénalités suivantes aux infractions correspondantes et en soustraira les points du pointage :

1.	Omission d’un mouvement d’exercice militaire	5 points.
2.	Exécution de mouvements d’exercice militaire qui ne respectent pas la séquence	1 point.
3.	Retard lors de l'appel	2 points.
4.	Dépassement de la limite de temps permise pour l'exécution de la séquence	2 points.

INTERPRÉTATION DES RÈGLEMENTS

10. Advenant qu'aucune solution équitable ne puisse être trouvée dans les règlements, le juge en chef sera doté du pouvoir de créer un règlement que doit respecter chaque participant.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

SÉQUENCE D'EXERCICE MILITAIRE

EXERCICE MILITAIRE À LA HALTE

1. Repos
2. En place repos
3. Garde-à-vous
4. Saluer vers l’avant
5. Tourner à gauche
6. Tourner à droite
7. Faire demi-tour
8. Obliquer vers la droite
9. Faire demi-tour
10. Ouvrir les rangs
11. Aligner par la droite
12. Fixe
13. Fermer les rangs
14. Tourner à droite

EXERCICE MILITAIRE EN MARCHE

1. Pas cadencé
2. Marquer le pas
3. Vers l’avant
4. Marquer le pas
5. Halte
6. Pas cadencé
7. Vers la gauche
8. Vers la gauche
9. Saluer vers la droite en marche
10. Faire une conversion vers la gauche
11. Faire une conversion vers la droite
12. Faire une conversion vers la droite
13. Faire une conversion vers la droite
14. Marquer le pas
15. Halte

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

EXERCICE MILITAIRE À LA HALTE

1. Tourner à gauche
2. Aligner par la droite
3. Fixe

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

GUIDE DE NOTATION DE LA COMPÉTITION D'EXERCICE MILITAIRE

INSPECTION

L'inspection est notée sur cinq points et porte sur les articles suivants :

Calot. Le calot doit être porté du côté droit de la tête. Le point inférieur du pli frontal doit être au centre du front et le coin frontal du calot doit se trouver à 2,5 cm au-dessus du sourcil droit.

Cheveux des hommes. Les cheveux doivent être bien peignés et dégradés à l'arrière, sur les côtés et au-dessus des oreilles. Aucun cheveu ne doit toucher les oreilles ou le col. Les favoris ne doivent pas dépasser une ligne horizontale imaginaire passant au centre de l'oreille et leur extrémité inférieure doit être coupée à l'horizontale et dégradée en fonction du style général de la coiffure. La barbe n'est pas admise, sauf chez les participants de religion sikhe.

Cheveux des femmes. Ils doivent être bien peignés et ne pas dépasser le bord inférieur du col de la veste. Les coiffures de style ou de couleur bizarres ne sont pas autorisées en uniforme. La tresse simple doit être placée au centre du dos. Les tresses doubles doivent être placées dans le dos. Toutes les tresses multiples doivent être ramassées derrière la tête. Si elles dépassent le bord inférieur du col, on doit les ramasser en chignon. La tresse ne doit pas dépasser l'aisselle. Les parures pour cheveux ne sont pas autorisées, et l'on doit s'assurer que les pinces à cheveux tiennent les cheveux en place et qu'elles sont les plus discrètes possibles.

Apparence. Seuls une montre-bracelet, un bracelet d'alerte médicale et un maximum de deux bagues peuvent être portés avec l'uniforme (à condition qu'elles soient sobres). Les cadettes peuvent porter une seule paire de boucles d'oreilles simples en or ou en argent ou des perles blanches montées sur tige pour oreilles percées. Le maquillage doit être appliqué sobrement. L'usage de faux cils, de fard à paupières de couleur ou de vernis à ongles est interdit avec l'uniforme. Les cadets masculins ne sont pas autorisés à porter des boucles d'oreilles. L'utilisation de pansement (p. ex., Band-Aid) pour couvrir un perçage n'est pas autorisée.

Pantalon. Il doit être repassé de façon à avoir des plis au centre de chaque jambe et être muni d'une ceinture noire.

Chemise à manches courtes. Repassée de façon à laisser un pli le long du côté supérieur de chaque manche. Le port des épaulettes de grade est obligatoire.

Bottes. Elles doivent être entièrement astiquées, lacées d'un côté à l'autre (horizontalement) et portées avec des chaussettes grises en laine.

COMMANDANT DE L'ÉQUIPE D'EXERCICE MILITAIRE

Se rapporter. Le commandant de l'équipe d'exercice militaire se présente aux juges avec confiance et de la bonne façon.

Commandements. Les commandements doivent être donnés correctement, sur le bon pied et avec les bons intervalles de durée. Ils doivent être clairs et puissants pour que l'ensemble de l'équipe les entende et y obéisse.

Capacité de maîtriser l'équipe. Capacité de commander et de maîtriser l'équipe d'exercice militaire et de leur donner les bons ordres.

SÉQUENCE OBLIGATOIRE

Tous les exercices militaires à la halte et en marchant de la séquence obligatoire sont notés sur un total de cinq points. Un point sera soustrait pour les erreurs commises pour les éléments suivants :

Mouvement corporel. Effort investi dans les mouvements.

Exactitude des mouvements. Cet élément comprend la réponse immédiate et correcte au commandement en observant la pause réglementaire (deux battements au pas cadencé) au besoin.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Exactitude de l’alignement. L’alignement des rangs et des flancs à la halte et à la marche.

Stabilité. Aucun mouvement excessif, peu importe la partie de la séquence d’exercice militaire; p. ex., agitation, ajustement de l’uniforme, etc.

Précision. Les mouvements sont exécutés ensemble.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

FEUILLE DE NOTATION DE LA COMPÉTITION D'EXERCICE MILITAIRE

Équipe : _____ Date: _____

Commandant de l'équipe d'exercices militaire : _____

Inspection – maximum de 30 points			
1.	Calot		/5
2.	Cheveux		/5
3.	Apparence		/5
4.	Pantalon		/5
5.	Chemise à manches courtes		/5
6.	Bottes		/5
	Total partiel		**/30**
Capitaine de l'équipe d'exercice militaire – maximum de 40 points			
1.	Compte rendu		/10
2.	Commandements		/20
3.	Capacité de maîtriser l'équipe		/10
	Total partiel		**/40**
Mouvement d'exercice militaire - maximum de points			
	Exercice militaire à la halte		
1.	Repos		/5
2.	En place repos		/5
3.	Garde-à-vous		/5
4.	Saluer vers l'avant		/5
5.	Tourner à gauche		/5
6.	Tourner à droite		/5
7.	Faire demi-tour		/5
8.	Obliquer vers la droite		/5
9.	Faire demi-tour		/5
10.	Ouvrir les rangs		/5
11.	Aligner par la droite		/5
12.	Fixe		/5
13.	Fermer les rangs		/5
14.	Tourner à droite		/5
	Exercice militaire en marche		/5
1.	Pas cadencé		/5
2.	Marquer le pas		/5
3.	Vers l'avant		/5
4.	Marquer le pas		/5
5.	Halte		/5
6.	Pas cadencé		/5
7.	Faire une conversion vers la gauche		/5
8.	Faire une conversion vers la gauche		/5
9.	Saluer à droite en marche		/5
10.	Faire une conversion vers la gauche		/5
11.	Faire une conversion vers la droite		/5
12.	Faire une conversion vers la droite		/5

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

13.	Faire une conversion vers la droite		/5
14.	Marquer le pas		/5
15.	Halte		/5
	Exercice militaire à la halte		
1.	Tourner à gauche		/5
2.	Aligner par la droite		/5
3.	Fixe		/5
	Total partiel		**/**
	Total partiel		**/**
Remarques			
Les pénalités			
	Pénalités - Total partiel		
	Inspection		/
	Commandant de l’équipe d’exercices militaire		/
	Obligatoire		/
	Moins le total des pénalités		
	Total global		**/**
Nom du juge :			
Date :	Signature du juge :		

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.